Liste et volumes horaires des enseignements de 2de générale et technologique

➔ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
➔ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	**HORAIRE ÉLÈVE**
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin [(a)]	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec [(a)]	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION
Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.

INFO +

Les stages passerelles

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles pour leur permettre de changer d'orientation. Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.

3E_RENTREE_2020_pp10_25.indd 16 17/10/2019 17:27